

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2017

Date de convocation : 30/08/2017

Date de l'affichage : 30/08/2017

L'an deux mille dix-sept et le cinq septembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane MARTINAND

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de conseillers présents : 12

Présents : AUGER Denis, BALLAND Alain, BOUDIN Jean-Jacques, CHAUDAT Philippe, CUCHET Jocelyne, DONIN Patrice, DUFOUR Jérôme, GENOIS Aline, LANTRAN Pascale, MARTINAND Stéphane, PORTELATINE Hugues, TARDY Daniel.

Excusés : BOISSE David (procuration donnée à MARTINAND Stéphane), CHOSSON Jean-Elie (procuration donnée à PORTELATINE Hugues), CORTINOVIS Jeanine (procuration donnée à Jocelyne CUCHET), DULLIAND Hervé (procuration donnée à Alain BALLAND) et Mélanie LABOURE (procuration donnée à Philippe CHAUDAT).

Absent : BILLON David, CALEN Pierre, GARIN Yannick et GEORGE Agnès

Secrétaire de séance : Jocelyne CUCHET

Rajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Loyer et attribution d'un appartement à la fruitière de Corcelles
- Embauche d'une nouvelle régisseuse du camping, du gîte de la baignade et du tennis à Champdor

1/ Validation des comptes rendus des 2 précédents conseils municipaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque conseiller a été destinataire des comptes-rendus 13 avril 2017 et du 22 mai 2017.

Le Conseil Municipal **valide à l'unanimité** les comptes-rendus du 13 avril 2017 et du 22 mai 2017.

2/ Horaires rentrée 2017-2018 des 2 écoles de la commune :

Suite à l'abandon des TAP il est nécessaire de valider les horaires qui seront mis en place dans les écoles de Champdor et de Corcelles à partir de cette rentrée 2017-2018, soit :

Ecole de Champdor :

Lundi : 9h-12h / 13h30-16h30

Mardi : 9h-12h / 13h30-16h30

Jeudi : 9h-12h / 13h30-16h30

Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30

Ecole de Corcelles :

Lundi : 8h30-11h30/ 13h30-16h30

Mardi : 8h30-11h30/ 13h30-16h30

Jeudi : 8h30-11h30/ 13h30-16h30

Vendredi : 8h30-11h30/ 13h30-16h30

- Le Conseil Municipal, **approuve** à l'unanimité les horaires des écoles de Champdor et de Corcelles pour la rentrée 2017-2018 et les suivantes.

3/ Bail location terrain communal pour activité agility et dressage, 1500 m² sur la parcelle ZB 145

La commune a été contactée par Mlle CHAMBARD Audrey qui cherche un terrain afin de pratiquer son activité de dressage et d'agility.

La commune peut mettre à sa disposition par le biais d'un bail de petite parcelle, 1500 m² sur la parcelle ZB 145. Le terrain, la surface proposée et un loyer d'un montant de 50 € par mois lui conviendraient.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le bail de petite parcelle au nom de Mlle CHAMBARD Audrey, pour la location de 1500 m² sur la ZB 145 avec un loyer de 50 € par mois soit 600 € par an.

4/ Vente parcelle ZH 105 (2925 m²) et ZH 107 (6605 m²) à la SCI CHAPELLAN

La commune a été contactée par la SCI CHAPELLAN (VINCENT TP) qui a besoin de terrain pour stocker du matériel qui était auparavant entreposé dans les Carrières venant d'être rachetée par le groupe CB. Les parcelles communales ZH 105 (2925 m²) et ZH 107 (6605m²) conviendraient à leurs besoins. Monsieur le maire propose de vendre ces deux parcelles à la SCI CHAPELLAN au prix de 2€ le m², soit 9530 m² pour un montant total de 19 060 €. Il ajoute que ces deux parcelles sont en zone d'activité dans le nouveau SCOT Bugey. Dans le zonage du PLU qui est en cours d'élaboration elles seront aussi classées en zone d'activité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour vendre à la SCI CHAPELLAN les parcelles ZH 105 et ZH 107 à un prix de 2 € le m² soit 9530 m² pour un montant total de 19 060 € et charge Monsieur le maire de signer tous les documents concernant cette vente.

5/ Achat parcelles sur secteur Corcelles : A 945 (623m²) et A (4930m²)

Ces deux parcelles se trouvent sur Corcelles. Leur acquisition permettrait de sortir plus aisément les bois de la A 929. Les négociations ont débuté il y a déjà plus d'an et les propriétaires sont aujourd'hui d'accord sur le prix d'achat proposé par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour acheter la parcelle A 925 (4930m²) au prix de 3000 € et la parcelle A 945 (623m²) au prix de 100 €. Il charge Monsieur le maire de rédiger et de signer tous les documents concernant l'achat de ces deux parcelles.

6/ Prix de vente des lots d'affouage sur Corcelles

Sur la commune déléguée de Corcelles, 15 lots de bois d'affouages ont été constitués. Ce sont des lots d'environ 10 m³ sous la forme de grumes stockés en bord de route aux Alpages.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe le prix de vente au m³ pour ces 15 lots d'affouage à 35 € le m³ et nomme comme garants de la bonne exécution de l'exploitation des bois : Patrice DONIN, Daniel TARDY et Jean-Jacques BOUDIN. Il charge Monsieur le maire de rédiger et de signer tous les documents concernant la vente de ces 15 lots d'affouage.

7/ Suppression du poste d'ATSEM à 25h40 annualisées et création d'un poste d'ATSEM à 22h50 annualisées

La commune a obtenu la dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours d'école à partir de cette rentrée 2017-2018. Il s'avère qu'en prenant en compte cette nouvelle organisation, les horaires de l'ATSEM ne seront plus de 25h40 par semaine annualisée mais de 22h50 par semaine annualisées. Par conséquent, **le conseil municipal, à l'unanimité**, décide de supprimer le poste d'ATSEM 1^{ère} classe à 25h24 par semaine et de créer un poste d'ATSEM 1^{ère} classe à 22h50 annualisées pour les motifs ci-dessus exposés

8/ Emplois d'été : rémunérations

Cet été la commune a eu recours à du personnel saisonnier afin d'assurer le bon déroulement de la saison estivale avec l'ouverture de la baignade et l'affluence sur le camping soit :

- 2 emplois de maître-nageur à temps complet
- 1 agent d'entretien des bâtiments communaux à temps partiel
- 1 agent d'entretien des bâtiments communaux et mandataire pour les régies de la baignade, du camping et du gîte.

Compte tenu du caractère aléatoire de ces emplois qui dépendent en partie de la fréquentation du camping et du plan d'eau, le recrutement se fera par voie contractuelle, dans le respect de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 et si nécessaire par l'intermédiaire d'une agence d'intérim.

- la rémunération pour les agents d'entretien est basée sur
 - l'IB 341-IM 322
- la rémunération des maîtres-nageurs est basée sur:
 - l'IB 562 et IM 476
 - l'IB 476 et IM 414

9/ Mise en place de la RIFSEEP : point ajourné

10 /Régularisation parcelle 105 AB à Corcelles :

Ce dossier nécessite d'être approfondi car le Conseil n'a pas tous les éléments pour délibérer, en effet la proposition faite par le propriétaire de cette parcelle soulève certaines questions du point de vue de la légalité et sur la formalisation de l'accord.

11/ Effacement de la dette

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité constate l'effacement de la dette suivante et demande à faire procéder à son mandatement au compte 6542 (créances éteintes) :

BUDGET EAU 212.08 €

12/ Décision modificative au budget général

Certains crédits inscrits au budget primitif 2017 sont insuffisants, le conseil municipal valide à l'unanimité le **transfert des crédits** suivants :

BUDGET GENERAL

Fonctionnement

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
CHAPITRE 67 Article 673 : + 30 €	CHAPITRE 11 Article 60636 : - 30 €

13/ Adhésion à l'Agence d'Ingénierie en tant que commune nouvelle Champdor-Corcelles

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune nouvelle d'une telle structure, décide à l'unanimité :

- d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie et d'en approuver les statuts.
- d'approuver le versement d'une cotisation fixée par le Conseil d'Administration en application de l'article 16 des statuts.

14/ Demande de subventions pour la rénovation du toit du gîte du Vieux Moulin

La couverture du gîte du Vieux Moulin de Champdor nécessitant d'être rénové, un devis a été établi pour un montant de 22 582.05 € HT. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce projet, il demande sa programmation pour le printemps 2018. Il demande son inscription aux dépenses d'investissement du budget 2018 et charge Monsieur le maire de solliciter les aides auprès de nos différents financeurs (Conseil départemental, Conseil Régional, ETAT et tout autre organisme).

15/ Demande de subventions pour le projet PMR de l'Ecole Primaire de Champdor

Le Conseil Municipal avait validé le projet de rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à l'Ecole Primaire de Champdor sans intégrer le montant de la rampe d'accès. Il valide donc ce projet dans son intégralité soit 9817.05 € HT pour la rampe d'accès et 3250 € HT pour la main courante pour un montant total de 13 067.05 € HT. Il demande à Monsieur le maire de monter les dossiers correspondants et de solliciter les aides auprès de nos différents financeurs (Conseil départemental, Conseil Régional, ETAT et tout autre organisme), de signer toutes les pièces afférentes et demande si besoin est, l'autorisation de débiter les travaux avant les décisions d'attribution.

15/ Suite au départ de Mme ALVES Cécile, la commune a recruté une nouvelle régisseuse, Madame RAYNAUD Anne-Sophie.

16/ L'appartement T3 libéré à l'ancienne fromagerie de Corcelle sera loué à partir du 15/09/2017 par Mr et Mme HOFFER pour un montant de 322 € ménage des parties commune inclus.

Questions diverses :

- ❖ **Journée du patrimoine :** Cette année les journées du patrimoine s'organiseront de la façon suivante sur notre commune nouvelle :
 - Le 16 septembre 2017 à 21h animation nocturne : « Lumières sur le château : les barons racontent »
 - Le 17 septembre de 10h à 18h à la salle des fêtes de Corcelles
 - l'exposition : « l'homme du Plateau d'Hauteville-Brénod face aux risques avec entre autre, le ravage de Gervais, la neige à Cormaranche etc. »
 - Projection : « les forages de Corcelles »
- ❖ **Exposition estivale au château :** Mr LEVY Eric a tenu sa dernière exposition au château de Champdor cet été, il assurait l'accueil 3 jours par semaine, une journée était assurée par une personne de l'office du tourisme et une autre par Mme Evelyne DUCHATEAU employée à la commune de Champdor-Corcelles. Le Château a accueilli 1158 visiteurs pendant 5 semaines du mercredi au dimanche. Il y a eu 793 visiteurs (dont 682 venant du département de l'Ain, 68 d'autres départements et 43 de l'étranger (Allemagne, Suisse, Angleterre et Belgique)) et les animations ont attiré 365 personnes. Parmi les animations, deux ont eu un franc succès, il s'agit des contes (100 personnes) et le son et lumières (120 personnes). Nous rappelons que cette exposition avec ses animations contribue à enrichir et à renforcer l'offre touristique du Plateau.
- ❖ **Fête de Champdor :** Les 150 repas prévus ont été tous vendus, Il a fallu refuser du monde, c'est la première fois que cela arrive. La descente en rappel de la tour du château a été un franc succès, de même que la prestation de la Team Willow. Une trentaine de personnes ont effectué la visite des carrières. La course des pompiers a très bien fonctionné. Cette année les poneys de la ferme de Lavant ont remplacé les ânes, les enfants ont tous apprécié le tour qui leur était offert sur le dos de ces charmants animaux.
- ❖ **25^{ème} édition de la Fête des bucherons :** comme d'habitude la Fête a été très réussie avec une météo magnifiquement estivale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : trente doublettes au concours de pétanques, 260 repas vendus pour la soirée dansante du samedi soir, 200 repas vendus le dimanche, 19 fûts de bière et 500 galettes !

Séance levée à 22h52.

Fait à Champdor-Corcelles, le 15/09/2017.
Monsieur le Maire, Stéphane Martinand.

